

Bassin de la Sélune

N°24

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Lierre, ce mal-aimé

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le lierre n'est pas un parasite des arbres. C'est une plante grimpante qui se sert de l'arbre uniquement comme support de croissance.

C'est le lieu idéal de nidification et d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux, telles que les merles et les grives qui se nourrissent de ses baies noires, surtout en fin d'hiver quand la nourriture vient à manquer. Il abrite également un

grand nombre d'espèces d'insectes et d'araignées. En été et en automne, son pollen attire les abeilles, les syrphes et les papillons. Ses feuilles ont aussi l'avantage de donner un excellent humus, rapidement assimilable par l'arbre hôte.



A VOUS DE JOUER !

Mots-mêlés de la rivière au robinet

G	E	S	E	T	I	O	E	I	N	P	S
A	S	T	L	R	R	I	N	M	O	T	N
I	U	A	O	A	L	D	I	M	N	T	E
E	R	E	C	I	U	D	O	E	O	N	G
E	F	U	I	T	E	S	M	G	I	E	A
E	A	Q	R	E	S	E	I	A	T	M	P
N	C	I	G	M	V	F	R	K	U	E	M
U	E	T	A	E	R	R	T	C	B	D	O
L	E	S	L	N	E	S	A	O	I	N	P
E	E	E	Q	T	A	U	P	T	R	E	X
S	R	M	U	D	U	'	E	S	T	R	A
P	P	O	T	A	B	L	E	U	S	X	P
O	S	D	E	C	O	N	O	M	I	E	T
E	R	U	T	C	A	F	A	B	D	L	E

EAU	POTABLE	FUITES
SOUTERRAINE	STOCKAGE	RENDEMENT
SURFACE	DISTRIBUTION	PATRIMOINE
SELUNE	AGRICOLE	ECONOMIE
POMPAGE	DOMESTIQUE	
PRELEVEMENTS	INDUTRIEL	
TRAITEMENTS	FACTURE	

Devinez la phrase mystère avec les lettres restantes :

ACTUALITÉS...

CONSULTATION SUR LE SDAGE SEINE NORMANDIE



L'Agence de l'Eau Seine Normandie vient de mettre en ligne à cette adresse : <http://www.eau-seine-normandie.fr>

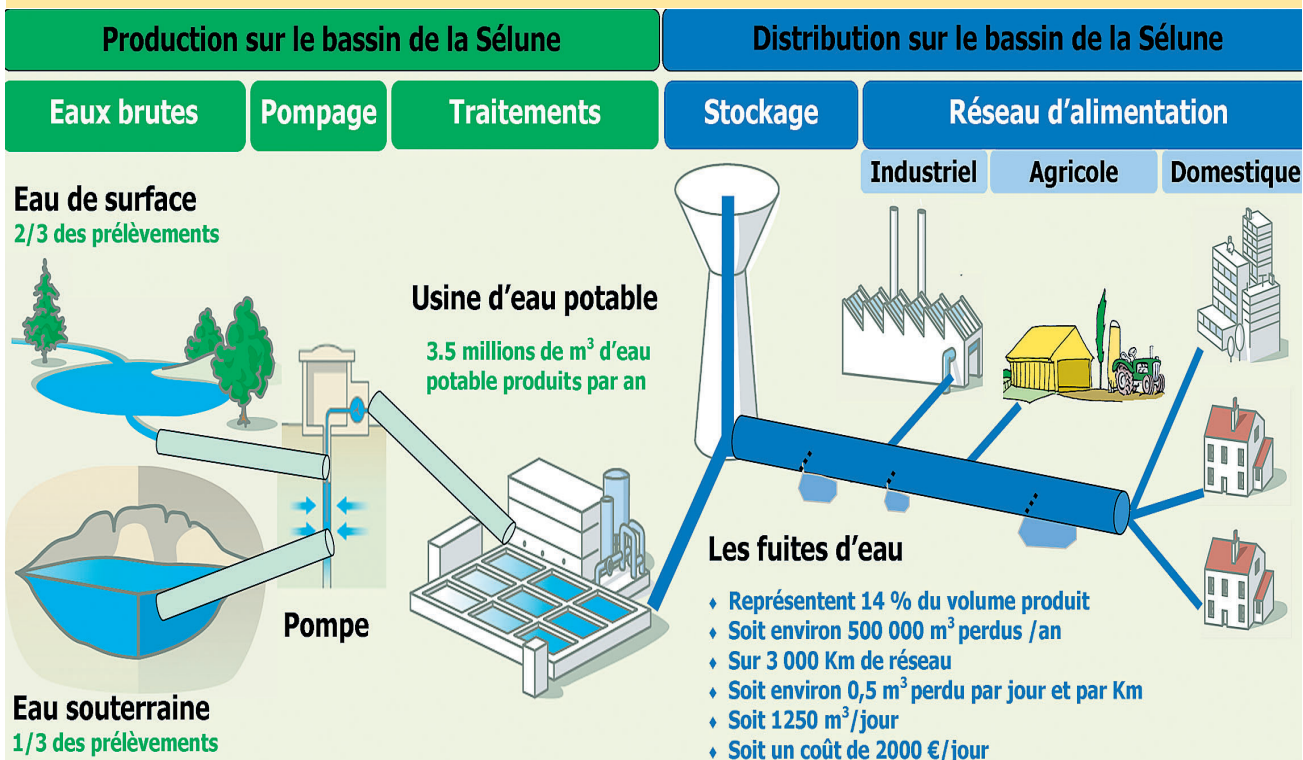
Un formulaire de consultation du grand public sur le prochain Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin Seine Normandie, qui s'appliquera de 2016 à 2021.

La Lettre de la Sélune

LE ZOOM DU MOIS...

La gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

Afin de distribuer une eau potable au robinet à moindre coût, les collectivités locales investissent dans des équipements performants. Sur le bassin versant de la Sélune, les stations de production et les réseaux de distribution représentent un véritable patrimoine de plus d'une centaine de millions d'euros. A l'image d'un iceberg, la partie souterraine, les canalisations représentent plus de 80% de la valeur de ce patrimoine.



> Un patrimoine vieillissant

Les réseaux d'alimentation en eau potable représentent un investissement important et de longue date. Enterrés et non visibles, ces réseaux sont souvent méconnus et sous-estimés.

Ces canalisations vieillissent et s'érodent dans le temps. Des fissures finissent par s'ouvrir aux endroits les plus fragiles. Pour y remédier, elles doivent être tout simplement changées. Certaines fissures peuvent parfois être colmatées. Le risque de fuite d'un réseau de distribution dépend de l'âge et de l'état de ses canalisations et d'autres facteurs locaux, tels que la nature du sol.

> Le réseau du bassin de la Sélune

Sur le bassin, une dizaine de stations de potabilisation produisent de l'eau potable. Elles desservent 110 communes par un réseau de plus de 3000 km de canalisations. Cependant, certaines datent des années 1970, elles nécessitent donc d'être renouvelées. Le rendement moyen du réseau du bassin de la Sélune est d'environ 86%. Ainsi, 14 % de l'eau potable produite est per-

due par le réseau. Sur certains secteurs, la perte en eau est importante, elle peut atteindre 40% de la production. Ces fuites d'eau ont un coût pour la collectivité. L'équivalent d'une piscine olympique est perdu en 2 jours dans le réseau, soit 2500 m³. A 1,65 € le m³, ce sont environ 750 000 € par an qui s'évaporent.

Pour compenser ces pertes d'eau, les prélèvements sont augmentés, ce qui contribue à accroître la pression sur les milieux aquatiques.

> Agir pour limiter les fuites

Les collectivités distributrices agissent pour diminuer les fuites d'eau potable, en mettant en place deux types de gestion sur leur réseau.

La gestion fonctionnelle :

Cette gestion est appliquée dans toutes les collectivités distributrices. Elle consiste à localiser les fuites pour les réparer. C'est une gestion au jour le jour, pour maintenir la continuité du service. Les fuites d'eau sont localisées à l'aide de dispositifs de contrôle, qui mesurent la pression dans chaque canalisation.

La gestion patrimoniale :

Après avoir colmaté toutes les fuites, certaines collectivités localisent les futures casses de canalisations. Des modèles basés sur l'âge des canalisations permettent ainsi d'identifier les canalisations à risque. Celles susceptibles de se rompre sont donc remplacées. Une planification des renouvellements de canalisations défectueuses peut ainsi être mise en place. Toutes les fuites d'eau évitées représentent des économies importantes. Cette gestion est économique sur du long terme, elle permet d'optimiser les dépenses publiques en prévenant les fuites.

> Que dit la loi ?

Le Grenelle de l'environnement impose aux collectivités distributrices d'avoir un bon rendement de réseau et une bonne connaissance de leurs canalisations, d'ici la fin 2013.

L'Agence de l'Eau Seine Normandie, quant à elle, conditionne les aides versées aux collectivités en fonction de leur rendement de réseau d'eau potable. Ces deux mesures incitent les collectivités territoriales à tendre vers une gestion patrimoniale de leur réseau.

Les collectivités territoriales améliorent leur distribution en eau potable pour préserver nos ressources en eau. A nous maintenant de valoriser cette eau, en évitant les gaspillages à la maison.

> Pour en savoir plus :

Depuis novembre 2009, vous disposez d'un site internet pour avoir accès aux informations concernant le prix et la qualité de l'eau potable desservie sur votre commune : services.eau.fr



Mise en place de canalisations d'eau potable par le syndicat d'eau Baie Bocage.